

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Pour diffusion immédiate**

**Élections provinciales 2018 : 8 questions simples pour aider les producteurs agricoles à faire leur choix**

Saint-Hyacinthe, le 13 septembre 2018 – Depuis le début de la campagne électorale provinciale de 2018, l'enjeu du maintien de la gestion de l'offre accapare l'intérêt des partis politiques en ce qui concerne l'agriculture québécoise. Pour voir au-delà de cet enjeu sur lequel les 4 principaux partis politiques s'entendent, Les Céréaliers du Québec ont fait parvenir aux partis politiques une liste de 8 questions simples pour mieux connaître leurs visions et leurs intentions pour l'avenir de l'agriculture québécoise et des entrepreneurs agricoles d'ici.

Les questions posées touchent des sujets concrets et portent sur des enjeux du quotidien des entrepreneurs agricoles. Les réponses permettront aux producteurs d'avoir une meilleure appréciation des partis en vue de les aider à faire leur choix.

Le débat électoral 2018 sur les thèmes agricoles organisé par l'Institut Jean-Garon le 18 septembre prochain sera une première occasion pour les partis politiques de faire part de leurs réponses.

Les Céréaliers du Québec invitent aussi tous les producteurs agricoles qui auront la chance d'échanger avec les candidats de leur comté électoral à poser ces questions.

Les Céréaliers du Québec s'engagent finalement à publier sur le site web ([cerealiersduquebec.com](http://cerealiersduquebec.com)) les réponses officielles obtenues des partis politiques.

Comme association indépendante et permanente qui regroupe des producteurs de grandes cultures de partout au Québec, Les Céréaliers du Québec jugent essentiels que les partis politiques reconnaissent l'ensemble des voix qui s'expriment en agriculture et que ceux-ci s'engagent à leur faire une place dans la prise de décision. Les Céréaliers du Québec souhaitent notamment être partie prenante des futurs échanges qui porteront sur les programmes de financement de l'agriculture et de sécurité des revenus, sur les approches de mise en marché et sur la réforme de la taxation agricole.

-30-

Source : Clément Leblanc, président des Céréaliers du Québec

450.278.5732



### Liste des questions posées

- 1. Quelle place accordera votre parti politique aux autres regroupements de producteurs agricoles qui sont en place (ex. Union Paysanne, Conseil des entrepreneurs agricoles) pour faire valoir une vision différente de l'agriculture québécoise que celle du syndicat unique de l'UPA ?**
  - Votre parti politique est-il prêt à prendre l'engagement d'assurer un financement prévisible, récurrent et à la hauteur pour soutenir les activités des regroupements des producteurs comme l'Union paysanne ou le Conseil des entrepreneurs agricoles afin d'assurer la pleine et libre expression de toutes les opinions en agriculture ?
  - Votre parti politique prend-il l'engagement de s'assurer que tout soutien accordé à l'agriculture soit dirigé directement aux producteurs agricoles et non au syndicat unique accrédité et, pour ce faire de consulter les autres associations de producteurs visés (ex. Union paysanne, Conseil des entrepreneurs ou autre regroupement indépendant) avant de prendre des décisions financières touchant l'agriculture ?
  
- 2. Votre parti politique est-il d'abord prêt à prendre l'engagement que toute nouvelle limite à l'achat de terres agricoles ou contraintes additionnelles ne viseront que les fonds d'investissement et qu'il n'y aura aucune nouvelle limite ou contrainte imposée aux producteurs agricoles du Québec qui doivent acquérir de nouvelles terres pour assurer leur pérennité ?**
  - Votre parti politique prend-il aussi l'engagement que l'Union des producteurs agricoles ne soit pas impliquée directement ou indirectement dans toute nouvelle mesure de contrôle pour l'achat des terres agricoles ?
  
- 3. Votre parti politique prend-t'il l'engagement de compenser les pertes des terres agricoles subies au profit de l'urbanisation en permettant aux producteurs de ces municipalités de remettre en culture leurs superficies boisées qui n'ont pas un bon potentiel agroforestier ou acéricole ?**
  
- 4. Votre parti politique prend-il l'engagement de réformer le programme de remboursement des taxes foncières sans y réduire le niveau de soutien présentement offert aux producteurs agricoles (par exemple le crédit de taxes scolaires) ?**
  - Pour mieux contrôler les coûts du programme, votre parti politique prend-il l'engagement d'obliger les municipalités à utiliser un taux de taxe distinct moins pénalisant pour l'agriculture ?
  - Pour s'assurer que le budget du MAPAQ soit dédié au développement de l'agriculture, votre parti politique est-il prêt à ce que les montants versés en crédit de taxe foncière agricole ne proviennent plus du budget courant du MAPAQ ?
  
- 5. Votre parti politique est-il prêt à prendre l'engagement de verser une aide directe compensatoire aux producteurs de céréale du Québec de même nature que celle de 12 milliards\$ annoncée par l'Administration Trump en juillet dernier ?**
  
- 6. Votre parti politique est-il favorable à dédommager financièrement les producteurs agricoles visés par les restrictions environnementales (ex. milieux humides, bandes riveraines) pour les pertes de revenus découlant de l'impossibilité de cultiver des portions de lots agricoles qui leur appartiennent ?**



## LES CÉRÉALIERES DU QUÉBEC

7. Votre parti politique s'engage-t-il à accorder une aide spécifique aux producteurs agricoles qui se voient dans l'obligation de modifier leurs installations actuelles d'entreposage des pesticides ?
  
8. Votre parti politique s'engage-t-il à remettre à l'avant-plan le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et à travailler à la réalisation des recommandations fondamentales qu'il proposait en matière de financement de l'agriculture, de mise en marché des produits ou encore en matière de gouvernance du secteur ?